

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	11

Séance du 06 avril 2023

Date de la convocation
31 mars 2023

Date de la séance
06 avril 2023

N°2023\_04\_01

Travaux de rénovation des abords de l'église Saint-Pierre : attribution du marché de travaux relatif au lot n° 3 " Électricité "

RF Sous Préfecture de REIMS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/04/2023 051-215104159-20230406-2023_04_01-DE

*L'an deux mille vingt-trois et le six avril à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine MALAISÉ (Maire).*

**Présents :** Catherine MALAISÉ, Claude LÉVÊQUE, Jocelyne LARUE, Chantal WAGNER, Benjamin WAQUELIN, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Benoît LEBON, Jean-Noël GODIN

**Absents avant donné procuration :** Brigitte GODART par Chantal WAGNER, Jean-Michel BOSTYN par Benoît LEBON

**Absents excusés :** Frédéric LEFEVRE, Damien GOULARD, Audrey POTAUFEUX

**Absents :** Justine MARCY-CHINCHILLA

**Secrétaire de séance :** Chantal WAGNER

**VU** le décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du Code de la Commande Publique et notamment son article 6,

**VU** la délibération n° 2020-02-06 du 28 février 2020 relative à l'approbation du projet de travaux de l'église et à l'attribution du marché des prestataires de service,

**VU** la délibération n° 2021-09-06 du 3 septembre 2021 concernant l'approbation du devis relative à la maîtrise d'œuvre au sujet de la mise en accessibilité de l'église,

**VU** la délibération n° 2022-06-01 du 1<sup>er</sup> juin 2022 relative à l'approbation de l'Avant-Projet Définitif concernant les travaux d'amélioration de l'accessibilité de l'église,

**VU** la délibération n° 2023-03-03 du 10 mars 2023 relative à l'attribution des marchés de travaux dans le cadre des travaux de rénovation des abords de l'église Saint-Pierre,

**CONSIDÉRANT** qu'un avis d'appel public à la concurrence sous forme de procédure adaptée a été lancé le 17 janvier 2023 en vue de l'attribution de marchés de travaux de l'opération citée en objet :

- Lot n° 01 : Maçonnerie / Pierre
- Lot n° 02 : Serrurerie
- Lot n° 03 : Électricité

**CONSIDÉRANT** qu'aucune candidature n'a été reçue pour le lot n° 3 « Électricité », suite à l'avis d'appel public du 17 janvier 2023,

**CONSIDÉRANT** que le Maire a été autorisé à relancer le lot n° 03 « Électricité » conformément aux dispositions de l'article 6 du Décret n°2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du Code de la Commande Publique,

**CONSIDÉRANT** l'offre reçue de l'entreprise ANQUET d'un montant de 10 000,00 € HTVA pour le lot n° 3 « Électricité », intégrant les travaux incombant à la Communauté Urbaine du Grand Reims,

**CONSIDÉRANT** que les travaux étaient estimés à 15 000,00 € HTVA,

**CONSIDÉRANT** que les critères de sélection fixés dans le règlement de consultation sont les suivants :

- La valeur technique de l'offre : 60 %
- Le coût de la prestation : 40 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** après analyse de l'offre, conformément aux dispositions du règlement de consultation d'attribuer le lot n° 3 « Électricité » à l'entreprise ANQUET pour un montant de 10 000,00 € HTVA, intégrant les travaux incombant à la Communauté Urbaine du Grand Reims,

**AUTORISE** le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise ayant présenté une offre économiquement avantageuse pour le montant appelé ci-dessus.

Le Maire,  
Catherine MALAISÉ

*C. Malaisé*



RF Sous Préfecture de REIMS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/04/2023 051-215104159-20230406-2023_04_01-DE